

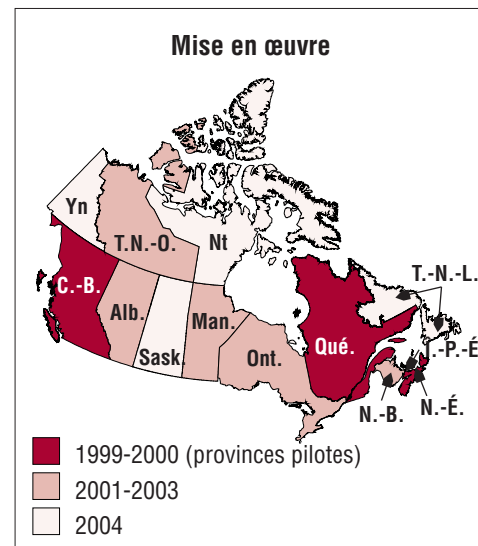
Déclaration des événements indésirables liés aux transfusions au Canada



Élaboration du Système de surveillance des incidents transfusionnels (SSIT)

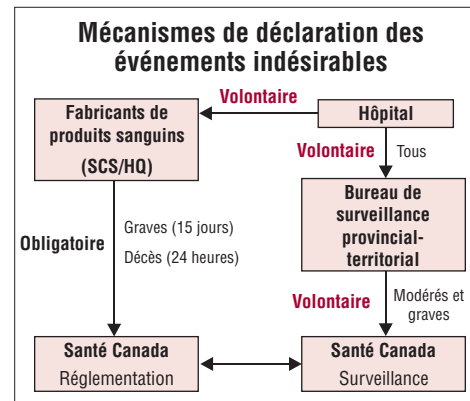
Les transfusions de sang permettent de sauver des vies, mais elles peuvent comporter certains risques pour le receveur. Dans le cadre du mandat de Santé Canada, qui est d'aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé, un système de surveillance a été mis en œuvre au Canada pour identifier les événements indésirables liés à la transfusion de sang, de produits sanguins et de dérivés de plasma. Ce système de surveillance est indispensable à l'évaluation des risques potentiels liés aux transfusions sanguines, et à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de réduction des risques face aux menaces actuelles ou nouvelles provenant de l'utilisation de sang, de produits sanguins et de dérivés de plasma.

Le SSIT est un système de déclaration volontaire mis sur pied en 1999 comme projet pilote dans quatre provinces : la Colombie-Britannique, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Le SSIT est depuis devenu un système national, grâce à un effort de collaboration volontaire entre les hôpitaux, les provinces et les territoires, les fabricants de produits sanguins et Santé Canada.



Fonctionnement du SSIT

La déclaration des événements indésirables liés aux transfusions se fait à partir des hôpitaux aux provinces ou territoires qui transmettent ensuite les données reliées à ces événements à Santé Canada. La déclaration est faite au moyen d'un formulaire standardisé et d'une base de données élaborés par Santé Canada. Elle est supportée par un manuel de l'utilisateur, qui contient des directives précises et des définitions standardisées. Seules les données anonymes sur les événements modérés et graves sont transférées par courrier électronique tous les trimestres à Santé Canada, conformément aux lois fédérales et provinciales sur la protection des renseignements personnels.

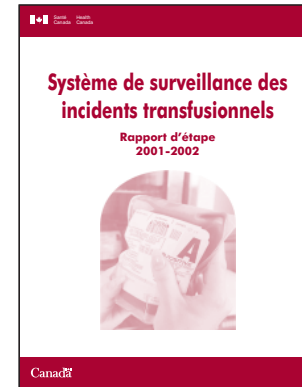


Le SSIT est supporté par deux groupes de travail établis par Santé Canada :

Le groupe de travail national sur le SSIT, qui se réunit trois à quatre fois par année pour discuter des façons d'améliorer le système à l'aide de mises à jour du manuel, du formulaire, des définitions et des méthodes de transfert des données. Les événements indésirables imprévus ou inhabituels sont relevés par ce groupe et soumis au groupe national d'examen des données aux fins d'analyse.

Le groupe national d'examen des données, formé d'experts dans des domaines reliés à la médecine transfusionnelle, mis sur pied pour passer en revue les données deux fois par année, faire des recommandations pour améliorer le système et suggérer des solutions aux problèmes majeurs identifiés.

Santé Canada analyse les données et produit des rapports annuels pour surveiller les progrès du SSIT et rendre les renseignements disponibles aux intervenants et aux Canadiens.



Réalisations

Le financement fourni par Santé Canada pour le soutien des activités du SSIT a permis l'élaboration d'initiatives de formation et de sensibilisation sur les événements indésirables liés aux transfusions pour les professionnels de la santé. Ceci facilite grandement la déclaration et la surveillance de ces événements.

L'introduction du SSIT partout au Canada a permis l'utilisation d'un système unique pour la déclaration des événements indésirables consécutifs à une thérapie par transfusion sanguine. Le seul formulaire utilisé par les hôpitaux contient des copies pour les hôpitaux, les provinces et les territoires, les fabricants de produits sanguins et les services de réglementation de Santé Canada. Le Canada fait partie de ces quelques nations qui possèdent un véritable programme de surveillance nationale liée à la transfusion.

Le SSIT collecte les événements indésirables liés aux transfusions en vue de les réduire, de maintenir et d'améliorer la santé de la population canadienne.

Initiatives futures

Gestion des erreurs

Fusion des données en vue de l'identification des infections tardives reliées à la transfusion

Remerciements

- **Hôpitaux canadiens**
- **Provinces et territoires**
 - ◆ Colombie-Britannique [C.-B.], Alberta [Alb.], Saskatchewan [Sask.], Manitoba [Man.], Ontario [Ont.], Québec [Qué.], Nouveau-Brunswick [N.-B.], Île-du-Prince-Édouard [Î.P.-É.], Nouvelle-Écosse [N.-É.], Terre-neuve-et-Labrador [T.-N.-L.], Yukon [Yn], Territoires du Nord-Ouest [T. N.-O.], Nunavut [Nt]
- **Fabricants de produits sanguins**
 - ◆ Société canadienne du sang [SCS] <http://www.bloodservices.ca/>
 - ◆ HÉMA-QUÉBEC [HQ] <http://www.hema-quebec.qc.ca/>
- **Services de réglementation de Santé Canada**
 - ◆ Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques [DPBTG] http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/bgtg-dpbtg/index_f.html
 - ◆ Direction des produits de santé commercialisés [DPSC] http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/about-mhpd_f.html

Autres renseignements

- **Site Web de la Section des incidents transfusionnels**
 - ◆ http://www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/hcai-iamss/tti-it/index_f.html



Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.
Santé Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada représentée par le Ministre de la Santé (2004)

Cat. H39-4/43-2004
ISBN 0-662-68202-5
4303

B200_V1.0F (mai 2004)